



AMÉDÉE DENAULT, Directeur-Gérant.

NOMININGUE, LE 13 AOUT 1908

VOL. III.—No 169

Arrière les demolisseurs

Si nos confrères du *Nationaliste* en voulaient prendre un conseil d'ami, ils ne gaspilleraient plus leur espace, généralement beaucoup mieux utilisé, à publier, sous le vain prétexte de "libre discussion", les malsonnantes élocubrations de faux bons hommes comme leur correspondant Villemagne. Le plus ennuyeux, c'est qu'après avoir prostitué des colonnes aux théories échevelées que ce piètre sire y accumule sans discrétion, il leur en faut dépenser encore maintes autres en pure perte et sans bénéfices pour personne, à donner la réplique aux grotesques prétentions de ce faiseur d'embarras, comme il sied d'en agir à tout journal convenable. Cela prend tant de temps et d'espace qu'il arrive même, comme le dimanche 2 août, qu'une réplique promise, et qui s'impose, ne trouve point place au journal. Il se trouve réduit, de ce fait, en fort mauvaise posture, au moins pour une semaine. Voilà qui constitue une triple mésaventure de la même source. Pour y parer, pourtant, il eût suffi d'un simple aiguillage sur le panier aux rebuts de toutes les "chansons" anti-canadiennes et anti-catholiques offertes par les Villemagne d'inspiration quelconque.

Cet excès de libre allure, qui le porte à accepter pour publication des billevesées qu'il se trouve ensuite obligé d'expliquer, de réfuter ou de désavouer, en rédaction, a déjà joué d'assez vilains tours au *Nationaliste*, avec son ex-correspondant parisien Maurice Ouvrière. On serait tenté de croire que cette mémorable expérience aurait dû suffire à le rendre plus circonspect.

Or, ce Villemagne-là ne vaut pas même cet Ouvrière-ci, comme facture littéraire : bien loin de là. Et quant à la doctrine, c'est le même détestable parti-pris de battre en brèche les traditions et les croyances universellement chères au Canada français.

Au fait, quel titre peut-il bien invoquer aux honneurs de la publicité, dans un journal sincèrement "national" de chez nous, cet outrepassant Villemagne qui s'ingénie à doter la masse des Canadiens français d'une mentalité de prétentions imbéciles et qui affiche, le "bon goût" de trouver *biais* la démonstration faite par l'A.C.J.C. au pied du monument Champlain, à Québec ?

Il prévoit que "son opinion va sembler déconcertante à beaucoup de lecteurs du *Nationaliste*". Cette prévision est son seul mérite, s'il faut lui en trouver un quelconque. Ce qui déconcerte le plus, c'est que le *Nationaliste* ait accepté de donner de l'air à cette thèse d'halluciné.

Après quelques lieux communs très fades sur l'indiscutable conviction catholique dont s'inspirait Champlain, le sieur Villemagne décrie, que le Père de la patrie canadienne "n'eut aucune relation officielle avec les autorités ecclésiastiques"; qu'on devait fêter, à Québec, "Champlain explorateur, hardi pionnier, audacieux patriote, fondateur de Québec, etc., etc., (sic)".

Mais qu'en aucune façon les fêtes données en son honneur n'avaient à revêtir un caractère purement religieux."

Notons d'abord que Champlain, n'en déplaît à tous les Villemagne qui affectent de l'ignorer, fut l'introduit et le premier protecteur sur place de l'apostolat catholique en la Nouvelle France : ce qui implique bien, sans doute, quelque relation officielle avec les autorités ecclésiastiques.

Signalons ensuite que les fêtes de juillet, à Québec, n'ont eu aucun caractère purement religieux : tant s'en faut qu'au contraire !

Venons-en, à la fin, à la conclusion du dénonciateur de l'A.C.J.C. — "Alors pourquoi cette exhibition de seuls drapeaux religieux ?" Ah ! voilà bien où le bât blesse le dénommé Villemagne. Il lit le *Canada* et la *Vigie* : rien d'étonnant, donc, à ce qu'il y ait gobé cette ânerie de plus : que l'A.C.J.C., dans sa grande démonstration du 19 juillet, n'affichait que des insi-

gnes religieux, parce qu'elle se contenta d'arborer, avec l'étendard pontifical, le drapeau national canadien-français, le Carillon-Sacré-Coeur. Eh ! bien, M. le tricoloriste dépité, détrompez-vous : ce n'est point, comme on vous l'a trop aisément fait croire, une bannière pieuse qu'a déployée l'A.C.J.C., dans sa glorification de Champlain, promoteur du catholicisme canadien-français. Non, c'est le labarum de notre race, le drapeau à la fois religieux et national, dont les glorieux symboles disent d'où nous venons, ce que sommes encore, grâce à Dieu ! et ce que nous entendons demeurer. Voilà pourquoi il résume si intégralement toutes les affections et des aspirations de l'A.C.J.C., qui sont également celles de tous les vrais patriotes canadiens-français.

Ce demolisseur Villemagne est assurément un autre de ces importés dangereux, que la vigoureuse foi canadienne-française contrarie et empêche de reposer en paix sous le toit hospitalier où nous les accueillons. Après avoir montré le fond de sa pensée, par sa protestation incongrue contre notre drapeau national, il veut bien reconnaître aux catholiques, comme à tous les croyants sincères, le devoir de défendre leur religion. Et il souligne sa magnanimité du fait "qu'il s'est incliné, en Extrême-Orient, devant des manifestations bouddhistes". Cela nous fournit tout de suite amplement de quoi classer le monsieur. Mais il corrige immédiatement : "que les pratiquants ne doivent pas abuser de ces manifestations — celle de l'A.C.J.C. — à tous propos." A tout propos ! une occasion unique comme l'offrirait l'ouverture des fêtes Champlain, pour la race franco-canadienne, d'affirmer ses impérissables convictions religieuses et nationales !

M. Villemagne, lui, ne voit dans la religion catholique que "philosophie trop belle pour qu'on l'affiche ailleurs que dans l'intimité du cœur et du cerveau". Passez muscadés ! On connaît le genre de ces bons livres-penseurs. La foi catholique, soit ! à la condition qu'on n'en parle pas et qu'on en inspire encore moins ses actes. La franc-maçonnerie, par exemple, c'est autre chose. Parlez-leur de ça, comme source d'ardent prosélytisme !

Aussi bien, le cache-nez du Villemagne ne devait pas être si bien fixé qu'un véritable minois "d'enfant de la veuve" ne vint à percer en-dessous. On l'aperçoit assez clairement, avant la fin de la correspondance au *Nationaliste*. Ayant crânement risqué ce nouveau comble, par-dessus tous les autres : "que toutes les nations représentées à Québec avaient d'aussi bons motifs que la jeunesse du Canada français pour honorer Champlain", le citoyen Villemagne se relance lui-même. Pourquoi, suggère-t-il, n'aurait-on pu voir défiler pareillement, aux pieds de Champlain, "les différents sectes protestantes, les juifs et leurs rabbins, les orthodoxes précédés d'icônes (il n'en existe pas en notre province de Québec, illustre ignorant !), les francs-maçons revêtus de leurs insignes, les libres-penseurs avec n'importe quoi..."

Qu'il veuille bien le croire, ce brave raseur en trois points, rien n'eût tant réjoui nos jeunes amis, et nombre de leurs aînés, que de voir nos francs-maçons, Emancipés ou Coeurs-Unis, paradant enfin à visage découvert, devant Champlain. Cela nous eût fourni l'occasion de déchirer bien des masques et de sonder bien des coeurs... Mais, il n'y avait pas grand danger qu'ils s'y fussent oubliés. Leur lâcheté et leur fourberie n'opèrent à l'aise que du fond des loges ténébreuses.

C'est pourquoi nous croyons, et nous jugeons nécessaire de le dire sans faux-fuyant, que le *Nationaliste* fait oeuvre mauvaise pour nous tous, et pour lui compromettante, en ouvrant ses colonnes aux champions inconnus ou frais déballés qui viennent, on ne sait d'où, soutenir hypocritement les prétentions de ces obscurs conspirateurs.

Qu'il laisse donc pour compte à l'*Aurore*, si ce n'est au *Canada*, à la *Vigie* ou au *Soleil*, tous les Villemagne et consorts qui cherchent à lui injecter le virus de leur perfide prose !

ECHOS

Gloire au Pontife !

A Rome, cette année, on célèbre à la fois le jubilé d'or de l'ordination sacerdotale de Sa Sainteté Pie X, et le 5e anniversaire, ou premier lustre accompli, de son élévation sur la Chaire de Pierre. Avec toute la catholicité, justement fière du grand, du bon, du saint Pape que Dieu a donné à son Eglise, se n les besoins présents, que l'écho de nos Laurentides redise aussi : Respect, amour et gloire au Père, au Roi, au Pontife !

Nos vœux sincères !

Nous en offrons le respectueux et filial hommage à S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, qui vient de célébrer, avec son clergé et son vaste diocèse, le onzième anniversaire de sa consécration épiscopale. Nous y joignons nos souhaits ardents pour l'heureux voyage et le prompt retour de Sa Grandeur, qui doit s'embarquer, ces jours-ci, en route pour l'Europe, où Elle visitera le Saint Père, à Rome, après avoir assisté à l'important Congrès Eucharistique de Londres, aux premiers jours de septembre prochain.

Nos maisons d'éducation

Le Collège de Lévis communique au PIONNIER son annuaire 1907-1908, premier de la quatrième série.

En nous rappelant la chaleureuse hospitalité qu'offrait, le 26 juin dernier, aux sessions du conseil fédéral de l'A.C.J.C., cette brillante et noble maison, et surtout la si touchante messe de clôture du congrès, dans la coquette chapelle de ce collège, avec l'inoubliable sermon de Mgr Roy sur les aspects sociaux du culte du Sacré Coeur, ce n'est point sans une émotion toute particulière que nous avons parcouru ces 70 pages pleines d'attrait. Nous n'avons pas eu de peine à y retrouver la preuve que le Collège de Lévis se maintient toujours, avec honneur, à la hauteur de la belle réputation qu'il s'est conquise, et qui le place en vedette parmi toutes les autres institutions d'instruction secondaire faisant la gloire, la force et la confiance en l'avenir de notre Canada français.

Le Collège de Lévis, d'où vient de sortir notre brillant jeune camarade Dupré, le président de l'A.C.J.C., section régionale de Québec, a la bonne pratique d'inscrire à son annuaire une liste complète de tous ceux de ses élèves qui ont décroché le titre de bacheliers ès-arts, ès-sciences ou ès-lettres, depuis trente ans.

Cela forme un catalogue du plus vif intérêt, où l'on rencontre maints noms que l'on est fier de saluer au passage.

Les élèves du Collège de Lévis rentreront le 4 septembre prochain, avant six heures de l'après-midi.

Timbres du centenaire

Voici qu'on parle déjà de retirer de la circulation les jolis timbres spéciaux du IIIe centenaire. Ils ont eu, pourtant, un succès phénoménal et bien mérité. On assure, en effet, qu'il s'en est vendu environ 30,000,000 et pour une valeur de \$600,000, depuis un mois à peu près qu'ils sont en usage. Nous croyons devoir suggérer que le gouvernement fédéral serait bien inspiré, et fort agréable à tout le pays, en ne suspendant pas si tôt la circulation de ces timbres, destinés à faire époque. Il devrait, au besoin, en renouveler l'émission, et les maintenir en usage pendant au moins tout le reste de cette année jubilaire. Pourquoi pas, même, pour faire plaisir à lord Grey et à tous les fervents de l'impérialisme, pendant toute l'année prochaine, 150e anniversaire de la bataille des Plaines d'Abraham, puisque Wolfe

et Montcalm occupent, dans la série de ces timbres de circonstance, une place préminente ? Quand on songe que la peu artistique mappemonde à taches rouges, inventée par sir Mulock, pour commémorer le jubilé impérial de 1897, fut maintenue en honneur durant de longs mois, on se demande si la gracieuse série des timbres de cette année n'aurait point des titres bien supérieurs à être conservée beaucoup plus longtemps.

Nous soumettons avec confiance cette humble requête à l'honorable ministre des Postes, notre honore co-sociétaire, M. Lamieux, qui doit avoir à cœur de faire durer le souvenir du double mérite qu'il s'est donné : de faire préparer une série de timbres jubilaires vraiment remarquables, et d'être notre premier ministre des postes à lancer des timbres canadiens qui portent au moins quelques modestes traces de français.

Un comte à diviser en trois

Notre excellent confrère anglais de Buckingham, le *Post*, l'un des trois organes publiés au comté d'Ottawa, avec le *Spectateur* et le PIONNIER, partage entièrement notre opinion.

Il croit, lui aussi, que notre immense comté provincial d'Ottawa devrait être divisé en trois différents collèges électoraux, pour la Législature de Québec, et non pas en deux seulement, selon que le cabinet Gouin y semble disposé, si l'on en croit ses dernières déclarations, rapportées au Conseil du Comté Labelle.

Le *Post* tire un argument assez déterminant, à l'appui de cette légitime prétention, du fait anormal mais péniblement réel qu'aux élections provinciales de juin dernier, la population de notre comté, à part celle du reste de la province, a passé plus de trois jours dans une fâcheuse incertitude, avant de savoir avec précision lequel des deux candidats était l'élu. Cela ne s'est vu nulle part ailleurs, ni dans notre province, ni dans celle d'Ontario. A Buckingham, on fit un triomphe en règle à celui qu'on croyait être le triomphateur de la journée, comme cela se disait partout, mais qui, en définitive, se trouva battu.

Le *Post* ajoute : le comté d'Ottawa a 100,000 âmes de population, en chiffres ronds. Son étendue est égale à vingt fois la moyenne de celle des autres comtés, à part Pontiac (qui doit aussi être divisé), et sa population, cinq fois celle d'une foule de divisions électORALES de la province de Québec.

Cela donne une singulière idée, conclut notre confrère anglais, du sens d'équité qui règne à Québec, de penser qu'on s'obstine à vouloir laisser 100,000 ou même 50,000 citoyens avec la même représentation aux Chambres que d'autres groupes de 20,000 ou de 15,000 âmes seulement.

Voilà des réflexions qui devront s'imposer au gouvernement, quand il se décidera enfin à diviser le comté d'Ottawa de façon à rendre justice à tous ses divers intérêts.

Le plus beau

M. L. E. Carufel, l'excellent professeur de notre Institut Agronomique, est un connaisseur en la matière, ayant beaucoup voyagé et observé, comme il s'en targue à bon droit. Or, dans l'une de ses plus récentes leçons, il n'hésitait pas à nous déclarer que nous aurions aisément, à Noniningue, le plus joli et coquet village de la province, à son jugement, si nous nous donnions seulement la peine d'y planter les arbres dont il n'est que trop absolument dépourvu.

Nous estimons cet avis tout à fait juste, et le compliment, aussi bien que le reproche, fort mérités. Nous avons visité nous-même un bon nombre de localités, tant de notre province de Québec que de celle d'Ontario, et nous rendons

volontiers justice à de jolis sites, comme ceux de Ville-Marie et d'Haileybury, au Témiscamingue ; de New-Carlisle Maria, Carleton et S. Bonaventure, dans la Gaspésie ; de Malbaie et Tadoussac, sur le Golfe S. Laurent ; de Chicoutimi et Roberval, au Lac S. Jean ; de North Bay, Sturgeon Falls et le Sault Sainte Marie, au Nouvel Ontario ; aux gracieux villages qui s'échelonnent sur les bords de l'Outaouais et à ceux dont les rives agrestes du Richelieu sont justement glorieuses, de même que celles du S. Laurent. Mais nous croyons sincèrement que Noniningue, étagé sur sa colline à pente douce, avec les six lacs enchanteurs qui baignent ses pieds, l'isolant dans une presqu'île unique, avec ce vaste cirque de montagnes qui lui forment, à l'horizon, une couronne majestueuse, avec ses belles rues larges, taillées à angle droit et tracées au cordeau, fait le plus grand honneur au coup d'oeil magistral du regretté Curé Labelle. Il n'aurait guère de rivalité à en dire, en effet, pour la parfaite joliesse et le pittoresque saisissant, le jour où, suivant la recommandation de M. le professeur Carufel, nous lui assurons l'élément d'attraction qui lui fait encore défaut, par la plantation systématique d'arbres d'ornementation.

En de telles circonstances, nous le demandons à nos concitoyens, ne serait-ce pas, chez nous, d'une négligence frisant l'absence de patriotisme et d'esprit civique, si nous ne faisons sans retard un grand effort pour assurer de l'ombrage à notre future villette, et à nos touristes la disparition du seul grief sérieux qu'ils puissent conserver, à notre détriment ?..

Choses de France

(Courrier spécial au PIONNIER)

Le 14 juillet a été célébré, cette année, avec un enthousiasme qui est loin d'être général ; aussi bien on se demande à quel progrès social répond la démolition de ce vieux monument dont on a abattu les murs, puisqu'on a conservé les idées de raison d'Etat que la Bastille était sensée symboliser.

M. Jules Roche, dans la *République française*, a tracé, à ce propos, un tableau singulièrement éloquent de toutes les Bastilles qu'on a reconstruites et de toutes les libertés qu'on a enlevées à la nation : Liberté de conscience, liberté individuelle, liberté communale, liberté de réunion, liberté du travail, liberté électorale, que sont-elles devenues ?

Jamais un pays n'a été plus entièrement à la merci, non plus de la volonté d'un seul, mais de la fantaisie arbitraire de milliers de fonctionnaires de tout ordre, administratifs, judiciaires, aussi puissants, aussi irresponsables, chacun dans sa sphère, que les potentats les plus despotiques de l'antique Byzance.

Voilà ce que nous avons fait de cette pauvre liberté qui, en 1789, lançait un peuple entier sur les murailles de la Bastille. Elle se meurt en prison à son tour, pendant que la licence n'a plus de frein.

Une nouvelle et immense Bastille a été érigée de nos jours : la Bastille collectiviste où l'on pousse, pour les y enfermer, tous les citoyens. C'est dans les murs de cette prison colossale que les budgétivores commencent, chaque année, la prise de l'autre Bastille, mais cette commémoration ne deviendra jamais une fête vraiment nationale tant qu'elle restera la fête des athées ou des Francs-maçons, pour ne pas dire la fête des despotes.

**

M. Fallières président de la République, rend, en ce moment, visite aux chefs d'Etat du Nord. Après avoir vu le roi de Danemark, il a été l'hôte du roi de Suède ; demain il sera celui du Tsar et la semaine prochaine, il sera reçu par le roi de Norvège.

Ces visites, venant après celle faite à Edouard VII, prêtent à commentaires ; on y veut voir une

entente générale entre les Etats du Nord, d'une part, l'Angleterre et la France de l'autre. C'est ce qui expliquerait le mot d'"encerclement de l'Allemagne" dont se servait Guillaume II dans un de ses discours.

AU MAROC

On parle, à Berlin, d'une requête du Comité Allemand du Maroc demandant la reconnaissance de Mouley-Hafid.

On déclare, de bonne source, qu'aucune négociation n'a encore eu lieu à ce sujet entre les différents gouvernements.

De Tanger, on télégraphie que le Grand-vizir Glaoui fait courir le bruit que les troupes d'Abdul-Aziz ont été attaquées et battues par les Zaer. Abdul-Aziz marchait sur Marrakech.

Le fils de Glaoui a été nommé ministre de la guerre.

Ch. Qy.

Chalons-sur-Saône, 26 juillet 1908.

Echos de la province

S. Jacques le Mineur

(Spécial au "Pionnier")

—La sécheresse, qui a fait un mal incalculable à la végétation, jusqu'au 17 juillet au soir, en nos parages, sévit encore et paralyse bien des plantes.

—La récolte de foin est terminée. Nous avons environ autant de foin que l'an dernier, qui fut une année inférieure pour ce produit.

Les céréales seront moyennées. Les patates sont petites et peu nombreuses. Aussi se vendent-elles jusqu'à deux piastres le sac d'un minot et demi.

—Madame Docteur Daignault, de Saint-Jean, est en promenade chez son frère, M. Alfred Pinsonneault.

—M. et Mme Philippe L'Heureux, de Farnham, sont venus passer quelques jours chez Mme Narcisse Filion, mère de Mme L'Heureux.

—M. le curé Moreau a eu la visite de sa belle-sœur, Madame Jean-Baptiste Moreau, de Chicago.

—Mlle Louise Régner est décédée le 23 juillet. Nos condoléances à la famille.—3 août 1908.

Les Canadiens de l'Ouest

Un nouveau centre canadien-français

On mande de Brosseau, Alberta : "La fête donnée au profit de l'église en construction a été un vrai succès. Plusieurs prêtres des environs avaient répondu à l'invitation du curé, R. M. Clermont. Le R.P. Mourey, C.R.I.C., vicaire de Vegreville, était délégué de Sa Grandeur Mgr pour bénir la première pierre. M. l'abbé Cadioux, autrefois curé de Ferme Neuve dans le diocèse d'Ottawa, et actuellement missionnaire colonisateur dans notre district, a donné le sermon de circonstance. La messe a été chantée par le Rév. M. Benney, curé de S. Vincent.

Dans l'après-midi, dîner en plein air. Bonne recette pour l'église qui sera probablement prête à être bénite le 15 août par Sa Grandeur Mgr Légal.

L'Ascension

—Mme Piché, de Montréal, épouse du Sergent Piché, de la prison, passe quelques jours de vacances chez son fils, M. Magloire Larocque, en compagnie de sa fille, Mlle Angéline.



(AMI DU COLON)
Organe d'Action Sociale Catholique et Patriotique.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé et publié à Nominigüe, Comté Labelle, Qué., par LA COOPÉRATIVE DE PUBLICATION DES LAURENTIDES, Ltée, Edit. Prop.

TARIF DES ABONNEMENTS
Pour l'année, \$1.00
Pour six mois, 0.50
Le numéro, 2 sous
Union Postale et Etats-Unis, \$1.50 par an.

L'abonnement est payable d'avance. Quand il est payé pour un an, il donne droit au titre et à la qualité de "membre actif" ou de "membre adhérent" de la Coopérative des Colons du Nord, selon que le souscripteur appartient ou non à la Région Labelle.

Adresse :
LE PIONNIER,
Casiers postaux 116 et 156,
Nominigüe, Qué.

NOMINIGÜE, 13 AOUT 1908

PROPOS AGRICOLES

LE BON SEL

Chacun sait et constate que le sel joue un grand rôle pour la conservation des viandes et aussi pour la bonne fabrication du fromage et du beurre. En agriculture comme en cuisine le sel est un facteur important. Or, il est avantageux de n'employer que du bon sel et pour cela de connaître que le bon sel est celui qui ne contient aucune impureté, aucune mauvaise odeur et qui, en d'autres termes, est chimiquement pur. Le plus souvent, quand le sel contient des impuretés, elles proviennent de la rouille et de la poussière. Parfois le marchand vend du bon sel, mais le cultivateur ou l'acheteur ne fait pas suffisamment attention au récipient qu'il choisit pour le conserver. La poussière a vite infecté le meilleur sel si on le laisse à l'air libre. Mis en contact avec les parois rouillées, le lait dissout de l'oxyde de fer et forme, vous disent les chimistes, du lactate de fer, qui est un corps d'une saveur très amère et qui a la propriété d'imprégnier tous les produits de la laiterie. En outre, la rouille produit des taches sur le fromage et déprécie par ce fait la valeur du meilleur produit. On peut se rendre compte et constater quand le sel contient des impuretés. Le moyen est le suivant. Prenez un vase en verre, long et étroit, rempli, par exemple, à celui qu'on emploie pour l'épreuve du lait; faites-y dissoudre le sel, les substances étrangères se précipitent au fond ou surnagent à la surface.

On ne peut douter que le sel a de grandes affinités pour les odeurs, il les absorbe très rapidement surtout dans un milieu humide. L'odeur du poisson et du pétrole est à signaler, et sur les marchés on distingue bien vite quand le fromage ou le beurre offre ces défauts. Il faut donc nécessairement veiller à ce que le sel employé en fromagerie ou en buanderie soit de première qualité; à l'état sec il doit contenir 98 ou 99 pour cent de chlorure de sodium. Comme tous les produits il peut renfermer d'autres matières ou substances, telles que du gypse, des sulfates de chaux et de soude, dans certains cas c'est la raison pour laquelle le sel devient de qualité inférieure et ne peut être employé avec succès à la bonne fabrication, soit du beurre ou du fromage.

LA CREME DES SEPARATEURS.

La propreté est le point capital, essentiel, pour faire de la bonne crème. Aujourd'hui que les séparateurs sont à la vogue, c'est une raison pour recommander à nos cultivateurs les soins que nécessite leur emploi. Coûte que coûte, apportez de la bonne crème et prenez-en les moyens. Les étables doivent être propres, ainsi que les remises ou les endroits où se fait la traite. Immédiatement avant de commencer l'opération, le vacher doit humecter le pis de la vache avec un linge humide. L'endroit où est fixé le séparateur demande une propreté toute spéciale; écarter de ce local tout ce qui peut nuire à la bonne odeur de la crème. Séparez la crème quand le lait a encore de la chaleur et gardez-le chaud tant que le travail dure. On ne doit jamais garder le lait d'une traite pour l'ajouter à celui de l'autre traite,

cette pratique affecte la qualité de la crème. Il ne faut pas mélanger la crème froide avec la chaude, mais attendre que la température des deux soit la même. Après la séparation, mettez la crème au frais, sur les canistres mettez un linge mouillé et ne craignez pas les courants d'air. Combien de temps peut-on garder la crème? L'espace de quarante-huit heures est beaucoup. Si elle est riche, c'est-à-dire, si elle contient de 40 à 45 pour cent de substances, elle a l'avantage de donner du bon beurre et de pouvoir se conserver plus longtemps sans danger de contamination.

RÉSUMÉ: la première, deuxième et troisième condition, c'est la propreté. Travaillons aussi nos crèmes épaisses plutôt que légères. Ne mélangeons jamais la crème froide avec la chaude. Gardons-la dans un local frais, bien aéré. Par ces moyens et ces procédés il est incontestable que le fabricant sera satisfait, ou si vous faites le beurre à la maison, la qualité n'en sera que meilleure et vous verrez le consommateur reconnaître et rechercher vos produits; votre clientèle ne fera que s'étendre, au bénéfice de votre bourse.

Le Fermier de L'Annonciation.

Publicité

Le vieux Séminaire de Sainte Thérèse, qui poursuit toujours, en dépit de ses quatre-vingt-trois ans, sa belle et bonne œuvre éducative, avec toute la vigueur de la prime jeunesse, nous adresse, à son tour, son annuaire pour 1907-1908. Ces cinquante et quelques pages, si savamment et opportunément agencées pour bien montrer, sous un petit volume, la somme énorme des travaux accomplis et des résultats réalisés, nous les avons feuilletées dans les sentiments de la plus entière sympathie, que nous inspirait toujours cette ancienne et progressive maison d'éducation, à la note si chaudement canadienne. Et notre sympathie s'est augmentée encore de tout l'intérêt qu'elle nous fait que maints écoliers de Sainte Thérèse appartiennent à notre Région Labelle, fournis par nos paroisses de Sainte Agathe des Monts, S. Faustin, S. Jovite, S. Rémi d'Amherst, Huberdeau, L'Annonciation, Nominigüe, Rapide de l'Original, etc. Nous n'avons pas eu de peine à nous convaincre que l'on continue de travailler ferme, au séminaire de Sainte Thérèse, de discipliner son caractère dans le sens du patriotisme vrai et du catholicisme convaincu, et d'en sortir outillé superbement pour les combats de l'existence. Nos compliments et nos vœux aux vaillants directeurs de cette maison, parmi lesquels nous sommes fiers de compter un bon nombre de nos co-sociétaires, des plus estimés!

La rentrée des élèves, au séminaire de Sainte Thérèse, se fera le mercredi, deux septembre, à 6 heures du soir.

—Rod and Gun, livraison du mois d'août, nous apporte sa réserve habituelle d'attrayantes études sur nos sports canadiens en plein air. Les joies du yachting, du cyclisme, de la chasse et de la pêche, dans les différentes provinces de notre Confédération, y sont décrites avec un art qui empoigne et donne la meilleure idée de la vie sportive au Canada. Une habile dissertation sur la disparition si regrettable du chevreuil et la chasse avec chiens mérite de s'imposer spécialement à l'attention de tous les amateurs. En somme, le PIONNIER, qui favorise tous les éléments utiles à la colonisation, même ceux du sport bien entendu, croit faire oeuvre utile en recommandant, à qui la chose intéresse, le gracieux magazine sportif de notre confrère Taylor, de Woodstock, Ontario, comme un guide sûr et fort amusant, dans les sports de bon goût, et conduits de manière à aider plutôt qu'à gêner les champions du mouvement colonisateur.

—La Revue Populaire—Numéro du mois d'août—Extrait du sommaire: Grand roman complet "Abandonnés" Maxime Audouin; Actualité d'Été, par d'Argenson; Les plantes communes (du Canada), par E. Z. Massicotte; Impression du soir (vers inédits), Arthur de Bussière; Amour villageois, (nouvelle canadienne inédite), Damase Potvin; Voyages d'autrefois, Pierre Voyer; A propos de villégiature, Tante Pierrette; Un procès de sorcellerie, (Vieux Montréal), Faucher de S. Maurice; Souvenirs d'un autre âge, Hector Fabre; Vers inédits, Albert Drex; The Daily Nugget, Mistigris; Fleurs aimées; (vers inédits), F. Marié; Le moustique, A. D.;

Canada-Feu

(CIE D'ASSURANCE MUTUELLE)
Taux 20 à 40% plus bas que la combine—Garanties Indiscutables
Agents honorables demandés partout où la Compagnie n'est pas représentée.
Prospectus gratuits sur demande.
Présentée par F. X. DESNOYERS, S. Jérôme. A. P. SIMAR, Gérant. MONTREAL.
Pertes paye (f. 250,000.00)

Pour rendre les cheveux gris à leur couleur et à leur beauté naturelles, nettoyer la peau et guérir les pellicules, en un mot pour conserver et restaurer les cheveux, le RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX, est sans égal: Sa composition est telle qu'il n'échoue jamais, si les directions sont suivies. La grande vogue du Luby et la grande quantité qui en est vendue, prouvent qu'il donne satisfaction à tous ceux qui en font usage. 50c. la bouteille.
Faites usage du LUBY et conservez vos cheveux. (21 fév. 08—j.n.o.)

Nombreuses illustrations, etc. Le tout formant un superbe numéro d'été.
En vente dans les dépôts: 10c au Canada; 15c aux Etats-Unis, ou au bureau de la Revue Populaire, 198, Boulevard St-Laurent, Montréal.

50 MORCEAUX DE MUSIQUE POUR 25c.

Envoyez 25 cts au *Passé-Temps*, 16 Craig-Est, Montréal, pour recevoir franco 50 compositions musicales, ainsi réparties:
29 morceaux de chant;
16 " " piano;
2 " " pour mandoline;
2 " " orgue;
1 " " violon.

c'est-à-dire tous les numéros paraissant du 1er mai au 1er septembre 1908, lesquels contiennent en outre une foule d'histoires amusantes et instructives et un roman.

Envoyez 35c. au lieu de 25c. si la commande doit être expédiée à Montréal ou aux Etats-Unis.

A quand notre tour ?

Nous voyons dans les journaux que le gouvernement fédéral vient d'accorder des lettres patentes à une nouvelle compagnie, fondée au capital de \$100,000, pour construire un vaste hôtel et attirer un mouvement des touristes, au lac Trente — Un Milles, dans le haut de la Gatineau — Et non point au lac Trente. Un mille dans le haut de la Gatineau, comme on l'écrit à la Patrie — Nous nous demandons quand nos laes Nominigüe, qui se préparaient avec beaucoup plus d'avantages encore à une entreprise de cette nature, trouveront aussi les hommes de progrès et d'initiative qui les doteront enfin de ce grand hôtel d'été qui nous manque encore et qui nous amènerait la clientèle d'un public énorme, sûr d'être satisfait.

—Je t'en veux, Lury, parce que Fernand avait demandé ta main...
—Mais je l'ai refusée...
—Justement... et c'est moi qu'il a épousée...

Dans une brasserie, après trop de bocks, fin de discussion violente: —Et puis, après tout, fichez-moi la paix, je n'ai pas l'honneur de vous connaître!
L'adversaire, troublé par la colère: —Triste honneur, monsieur!

N'oublions pas

que tous les Canadiens ont le devoir d'encourager la littérature nationale et que c'est être patriote que de déboursier quelques dollars par an dans ce but. La Librairie Nationale, Casimir Hébert, 200 rue S. Denis, Montréal, est la seule librairie au Canada s'occupant exclusivement des oeuvres du terroir. Elle mérite l'encouragement de tous et compte que ses efforts pour la diffusion des oeuvres canadiennes trouveront un écho dans notre coeur et que notre patriotisme se traduira par une commande. Demander un catalogue. Librairie Nationale, Casimir Hébert, directeur, 200 rue S. Denis, Montréal.

Dr Henri Cartier

Médecine Générale et Chirurgie
RAPIDE DE L'ORIGINAL, Qué.

E. J. Leblanc

NOTAIRE, L.L.L.

Nominigüe, Qué.

ASSURANCE

M. F. X. Desnoyers, de L'Ascension ayant plus de vingt années d'expérience, comme agent d'assurance

Sur la Vie et contre le Feu se tient constamment à la disposition de ses concitoyens des comtés de Labelle et Terrebonne, pour placer avantageusement tous les divers risques qu'ils voudraient lui confier. Représente plusieurs compagnies anglaises et autres: est en état d'offrir les garanties les plus sûres et les systèmes les plus faciles à des taux très modérés. N'a jamais eu, dans sa pratique, une seule perte par le feu qui n'ait été réglée, à la satisfaction des clients, en moins de 15 jours. S'adresser, par lettre ou en personne, à
M. F. X. DESNOYERS,
Agent d'Assurance
S. JÉRÔME, comté Terrebonne, Qué.
(21 déc 07.—1 a.)

Agence de Voyages
RIVET
Billets pour toutes les lignes EUROPE, CUBA, MEXIQUE, AMERIQUE DU SUD, Etc.
Mandats de Voyages (Travellers Checks)
Organisation de Pèlerinages Lourdes, Rome et Terre Sainte
L. J. RIVET, Dir.
13 boulevard S. Laurent
TEL. MAIN 4097
Adresse télégraphique: Marconi Cable: "VOYAGES"
(20 mars — j.n.o.)

J. A. Boisvert

Ferronneries et Quincailleries
Broche unie et barbelée à des prix défiant toute compétition.
Voitures d'enfants.
Assortiment de poêles et attelages, etc.
Une visite est cordialement sollicitée.
J. A. BOISVERT,
Nominigüe, Qué.

F. X. A. RACINE

Marchand-Tailleur
L'ANNONCIATION, Qué
Remercie respectueusement tous ses clients et amis du Nord et sollicite de nouveau leur patronage. Il sera heureux de recevoir leurs ordres, comme par le passé.
Modes Nouvelles du Printemps et de l'Été, pour 1908.
Toutes les dernières Nouveautés pour Dames et Messieurs.
M. Racine accepte des ordres pour le simple tailleur des habillements: il vend les étoffes à la verge et les fournitures au prix du gros, plus 10% seulement.
Il invite tout le monde à venir faire son choix et

donner sa Commande d'Avance afin de faciliter aux tailleurs et couturiers de son établissement la chance de garantir meilleure satisfaction, pour eux-mêmes comme pour les clients. Nos prix ne sont pas élevés et nous avons la variété pour répondre aux besoins de toutes les bourses.
(11 fév. j.n.o.)

Moulange "Champion"

Médaille d'Or Chicago 1893, d'argent Paris 1900.
La meilleure au monde.—Strictement garantie pour
Cultivateurs Eleveurs Meuniers
fonctionne parfaitement avec moulin à vent, moteur électrique, engin à vapeur, engin à l'huile ou à gazoline.
Moud: Orge, Blé d'Inde, Blé d'Inde en épis concassés, Avoine, Pois, Seigle, Sarrasin. Elle dépense peu de pouvoir, donne pleine satisfaction.
Demandez catalogue, liste de prix et attestation.
S. VESSOT & CIE, Joliette, P.Q.
(155—15 ius.)



La saison d'Été

Amène ses exigences nouvelles en fait de bijoux, articles d'orfèvrerie, etc.

Pour en faciliter à nos clients

La satisfaction, nous avons résolu de faire le sacrifice de maintenir le système que nous avons adopté pour les fêtes, d'une remise de 10%.

Sur tous les achats au comptant

Pour toutes sortes de réparations: Montres, Horloges, Bijoux, Pipes, etc., consulter M. Allaire en personne, à Nominigüe, Labelle ou L'Annonciation.

LE MAGASIN ALLAIRE, D'ORFÈVRE et BIJOUTERIE, A L'ANNONCIATION

Vous y trouverez également: Horloges, Diamants, Boîtes à Joux, Boutons de Manchettes, Bracelets, Chaines de Montres, etc. SPECIALITE: Grand choix d'excellentes Lunettes. Réparations avec promptitude.

J. E. ALLAIRE, Bijoutier, Opticien Diplômé, L'ANNONCIATION, QUE.

Buc Principale, Pres du Pont
Depuis le 1er septembre 1908, M. Ovide Brossard n'est plus à l'emploi de M. Allaire.

Maison principale, à MONTREAL, 1213 Sainte-Catherine-Est. Téléphone Bell, Est, 1864

N.B.—M. Allaire est présent lui-même, à chaque quinzaine, le mercredi, à Labelle, le vendredi, à L'Annonciation le jeudi, à Nominigüe, à l'Hotel Berthiaume. Représentant permanent à Labelle, M. Bériault, agent, à la station du chemin de fer. (1 fév. 08—j.n.o.)

Pancartes	Têtes de compte
Circulaires	Têtes de lettre
Programmes	Cartes d'affaire
Brochures	Cartes de visite
Formules légales	Livrets de reçus
Etc., Etc.	" billets

Impressions en tous genres

IMPRIMERIE

DU

"PIONNIER"

Nominigüe, Qué.

Enveloppes	Demandez nos Prix	Un assortiment complet de papier à lettres et enveloppes, toile, à des prix faibles.
Lettres de		
Faire-part		
de Mariage		
et de Décès.		

Force, Vigueur, Santé à Tous
RÉGÉNÉRATEUR DU SANG PAR LES
PILULES HÉMATOGÈNES
du Docteur VINDEVOGEL
Préparées par **A. BRET**, Ph^m à Romans (Drôme)
Guérissent: Anémie, Chlorose, Névroses, Palpitations, Faiblesse des Nerfs, Phtisie, Neurasthénie, Rhumatisme, Sciatique, Rachitisme résultant de l'Appauvrissement du sang.
LE FLACON DE 125 PILULES 4 fr. 50
(Exiger le Timbre de garantie de l'Union des Fabricants)

En vente chez M. P. E. FORGET, march. Nominigüe, Qué

VOUS POUVEZ ETRE GUERI
Sans Medecines
Quelle que soit la Maladie. Toutes les maladies sont égales devant OXYDONOR.

OXYDONOR nous rend indépendant de la maladie, quelle qu'en soit la gravité, en l'arrêtant en quelques minutes, et en la guérissant en quelques heures. Ses guérisons sont à aussi bon marché que l'air, parce qu'on les obtient de l'oxygène de l'air, d'une manière non tangible et d'après un principe naturel.
Il rend tout progrès de la maladie une impossibilité naturelle, en quelques minutes, après qu'il est appliqué, et infailliblement fait de même dans toute maladie récente ou aigüe.
Son emploi, le jour ou la nuit, cause la guérison de toute maladie en un temps raisonnable.
Les Sœurs du St-Rosaire, STE-ANNE DE BEAUPRÉ, P.-Q., écrivent: "Nous sommes heureuses de vous dire que nous avons fait l'essai avec succès de votre OXYDONOR, et que nous l'avons déjà recommandé à quelques personnes souffrantes. Il nous a été d'un prompt secours pour le rhumatisme inflammatoire."
Veuillez agréer nos sincères remerciements pour les renseignements que vous avez eu la complaisance de nous donner sur l'emploi de l'OXYDONOR.
Demandez notre livre gratuit No 62.
Dr H. SANCHE & Cie,
(155—15 ius.) 361 rue Ste-Catherine Ouest, MONTREAL, P.Q.

L'enseignement pratique

Excellent travail de nos Ecoles Menageres

Nous empruntons au Journal d'Agriculture et d'Horticulture de la province de Québec, livraison du 15 juillet, le document suivant, qui prouve les succès merveilleux que remportent déjà, pour la formation des jeunes Canadiennes françaises, comme femmes cultivées et ménagères de premier ordre, en même temps, nos Ecoles Ménagères, de fondation toute récente, telles que celle de S. Pascal de Kamouraska. Celles de Roberval, sous la direction des Ursulines et de Sainte-Ursule de Maskinongé, tenue par les Sœurs de la Providence, qui ont une plus longue existence, sont tout aussi admirables par leurs oeuvres accomplies, et nous font désirer de voir ces institutions si éminemment utiles multipliées dans toute notre province.

Il s'agit ici du rapport officiel des commissaires délégués par le gouvernement pour aller présider aux examens des élèves de l'École de S. Pascal. Ce rapport est d'une éloquence bien prenante; nous nous contenterons de le citer :

ECOLE MENAGÈRE DE SAINT PASCAL

Programme de l'enseignement ménager. — Examens de fin d'année Questions et réponses. — La Congrégation de Notre-Dame et sa fondatrice.

A l'hon. Ministre de l'Agriculture, Québec.

Monsieur le ministre,

Le 28 mai dernier, nous, soussignés, avons procédé, selon votre désir, à l'examen de fin d'année des élèves de l'École Ménagère de Saint-Pascal, comté de Kamouraska.

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT MÈNAGER

Le programme qui nous a été soumis comprend :

- 1o L'hygiène en général ;
2o Les premiers soins en médecine préventive et curative dans la famille ;
3o L'art culinaire, théorique et pratique ;
4o Le filage, le tissage, la coupe, la couture, la confection et la reprise des vêtements divers, etc. ;
5o La comptabilité agricole et domestique ;
6o L'industrie laitière ;
7o L'aviculture ;
8o L'apiculture ;
9o L'horticulture théorique et pratique, comprenant les couches chaudes, jardins, vergers, parterres, etc.

EXAMENS

Nous avons examiné environ 60 élèves, groupées en trois divisions, de 1ère, 2ème et 3ème années. Ces examens ont duré de 9 1/2 hrs a. m. à midi, et de 1. hr. à 4 1/2 hrs p. m.

Disons de suite que nous avons été émerveillés, étonnés de tant de science pratique chez de jeunes élèves. Toutes les réponses ont été parfaites, ce qui démontre la grande utilité de ces leçons de choses pour le développement intellectuel des élèves.

Après les examens oraux, nous avons fait quelques questions auxquelles les élèves ont spontanément répondu par écrit.

L'on trouvera ci-après ces questions et quelques-unes des réponses variées qui prouvent que les élèves comprennent bien ce qu'elles ont appris, puisqu'elles s'expriment en des termes différents pour donner une même définition exacte et admirable.

QUESTIONS

- 1o Parlez de la science du commandement.
2. A quoi sert la comptabilité ?
3. Où et comment conserve-t-on la crème ?
4. Pourquoi fait-on des couches chaudes ?
5. Quel est le but de la taille des arbres ?
9. Comment prévenir l'essaimage des abeilles ?
7. Qu'est-ce que du bon pain ?
8. Parlez de l'importance de ne pas gêner les mouvements du corps par les vêtements.

Ici les commissaires donnent jusqu'à six séries différentes de réponses faites par les élèves-ménagères, réponses toutes également marquées au coin d'une connaissance approfondie des sujets et d'un solide jugement. Nous nous bornerons à reproduire une seule de ces séries ; mais bien suffisante à démontrer, comme n'im porte laquelle des cinq autres, la compétence des élèves, la haute valeur pratique de

l'enseignement donné et des notions acquises.

REPOS-ÈRE DE MLE ERNESTINE MOREAU

Commander, intimer des ordres, paraît au premier abord extrêmement facile. Ne suffit-il pas de donner des ordres, de dire ce que l'on veut et d'en demander l'exécution ? Plusieurs personnes nous donnent journellement des preuves qu'elles ne savent pas commander ; quelques-unes ne savent pas bien ce qu'elles veulent, d'autres ne possèdent ni le don ni la science du commandement. Dans tous les cas, il faut non seulement bien commander, mais encore savoir faire accepter le commandement ; on y parviendra par la douceur.

La comptabilité dans un ménage permet de se rendre compte de nos dépenses et de nos revenus et nous aide à équilibrer le budget. C'est le meilleur moyen de ne jamais avoir de dettes.

On conserve la crème en la plaçant dans des récipients que l'on tient dans un endroit frais.

Les couches chaudes s'emploient pour cultiver des plantes qu'on repique plus tard en place, soit pour y cultiver des plantes à demeure.

On taille les arbres pour leur donner une meilleure forme, pour améliorer la qualité de leurs fruits, et pour les laisser se développer plus à l'aise ; parce que lorsqu'un arbre a beaucoup de branches, les racines ne peuvent les nourrir toutes, et les arbres en souffrent ; de là la nécessité de tailler les arbres.

On peut prévenir l'essaimage en logeant les colonies dans de grandes ruches ; celles-ci seront placées à l'ombre et au frais. On évite de griller les trous de vol pour prévenir l'essaimage, parce que les abeilles peuvent finir par tuer leur reine.

Le pain pour être bon doit être bien levé, bien cuit, et la mie avoir des yeux. La facilité d'obtenir une farine trop blutée a amené l'usage du pain blanc privé d'une partie de ses éléments nutritifs.

L'enfant doit toujours se développer à l'aise. Pas de vêtements trop lourds qui écrasent l'enfant. L'enfant captif devient méchant, parfois vicieux ; tandis que si on le laisse à l'aise, la joie sera son partage, joie qui lui est si souvent enlevée par le surcroît de vêtements.

Les commissaires-examineurs concluent comme suit leur rapport au ministre :

ECOLE MENAGÈRE

La visite de l'École Ménagère elle-même, exquise de propreté, nous a fort intéressés dans tous ses détails. Tous les travaux qui peuvent intéresser une maîtresse de maison sont de la plus grande perfection et de la meilleure économie.

Les ouvrages, aussi variés que nombreux, attestent le bon emploi du temps, et l'on se demande comment des élèves encore jeunes, très jeunes même, ont pu réunir tant d'exécution sans nuire à leurs devoirs de classe réguliers.

Car il est à remarquer que les élèves de 3ème année, graduées de l'École Ménagère, reçoivent, cette année même, leur diplôme comme institutrices et sont même assez bonnes musiciennes ; ce qui prouve à l'évidence que l'enseignement ménager ne nuit en rien à l'enseignement général ; mais, au contraire, qu'il en est le complément nécessaire pour l'instruction de nos filles.

Nos sincères félicitations à toutes les élèves, et un sentiment de profonde reconnaissance pour la religieuse si distinguée qui a charge spéciale de l'enseignement ménager.

Monsieur G.-A. Gigault, président de la commission des examinateurs, a été heureux de rappeler les grandes vertus de la Révérende Sœur Marguerite Bourgeois, et il cita de son histoire les extraits suivants.

" Lettres patentes légalisant l'existence de la Congrégation de Notre-Dame, signées par le Roi et enregistrées au Parlement le 20 juin 1671." Parlant de sœur Marguerite Bourgeois, le roi dit :

" Elle y (Montréal) a fait l'exercice de maîtresse d'école, en montrant aux jeunes filles tous les métiers qui les rendent capables de gagner leur vie."

Dans une de ses lettres adressées à une personne de France, sœur Bourgeois écrit : " Les Sœurs de la Congrégation doivent se rendre habiles à toutes sortes d'ouvrages, afin

d'apprendre aux enfants à éviter l'oisiveté, qui est la source de tous les vices, et les rendrait libertines. Il est donc nécessaire de faire travailler les enfants des écoles et aussi les pensionnaires."

Après la mort de sa mère, à l'âge de dix ans, Marguerite Bourgeois s'applique à l'éducation d'un frère et d'une sœur, et aux soins du ménage.

Après avoir fondé son couvent à Montréal, sœur Marguerite Bourgeois établit et exploite une ferme dans le voisinage de cette institution.

Admirons, après deux cent cinquante ans de l'existence de la Congrégation de Notre Dame, ce retour au véritable enseignement pratique qu'avait voulu son illustre fondatrice.

C'était bien la formation de la femme accomplie qu'elle avait désirée, et nous sommes heureux de le proclamer hautement : nous trouvons, dans l'École Ménagère, le seul enseignement complet.

G. A. GIGAUT, Président.

J. A. HÉBERT, commissaire.

O. E. DALAIRE, secrétaire.

Québec, 2 juin 1908.

Une double bourde

La responsabilité en incombe à la Patrie, en collaboration avec... sir Wilfrid Laurier, Premier Ministre du Canada. Le sensationnel journal montréalais, toujours friand de gros potins, s'empresse de faire savoir à ses lecteurs, avec une éloquence prudhommesque, que M. X. ayant eu la fantaisie de prendre pour femme Mme veuve Z., à bord d'un yacht, en rade de Québec, et par devant M. le pasteur protestant Y., sir Wilfrid Laurier a voulu " conduire lui-même l'épousée à l'autel". On ne sait vraiment à qui attribuer la palme de l'inconvenance, entre la Patrie menant des mariés à l'autel, aux pieds d'un simple ministre protestant... et le Premier Ministre catholique, par simple amitié enfrenant les lois de la discipline religieuse qu'il est censé observer, et participant in sacris au simili-culte protestant, pour servir de témoin à la fille d'un ami.

MELASIPPE FORGET

Manufacturier de Portes et Chassis

Tournage, Découpage, Préparation du bois, de toutes manières.

Service organisé pour satisfaire les clients, sur toute la ligne.

L'ANNONCIATION, Qué.

21 jan. 08—1 a p.

J.-B. Bousquet, L.L.B. Honoré Achim L.L.

Bousquet & Achim

AVOCATS

Nominvingue, Qué.

Bureau à Labelle : Tous les lundis avant-midi Bureau à L'Annunciation : Tous les lundis après-midi.

P. J. CHARTRAND, PAUL LE TURGEON

Chartrand & Turgeon

COMPTABLES

55, rue S. François-Xavier,

Bell Tel. Main 51 Montreal. Tel. March. 642

J. A. LALANDE & FILS

Magasin General

Près du Carré Central.

Fleur, avoine, foin, grain de toutes sortes, épicerie, ferronneries briques, chaux, Harnais, marchandises sèches.

NOMININGUE Qué.

La Caisse d'Economie

des Cantons du Nord

Saint-Jérôme, Qué.

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les Billets d'échange. Fait toutes espèces de collections. Traités émises sur toutes les parties de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés au taux les plus bas. Intérêts alloués sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT, Gérant.



RESTONS CHEZ NOUS

Région de la Matapédia

L'opinion publique est aujourd'hui parfaitement fixée sur la valeur de cette région, au point de vue de la colonisation. C'est un des plus beaux et des plus riches coins de terre du pays. Le sentiment des explorateurs et des arpenteurs qui ont parcouru cette région est, au reste, unanime sur ce point.

Cette région, à laquelle on peut prédire déjà un brillant avenir, est formée par l'immense territoire arrosé par la rivière Matapédia et ses affluents, depuis sa source vers le nord jusqu'à la rivière Restigouche, dont elle est tributaire, vers le sud. L'étendue de cette belle région est d'environ 1300 milles carrés, soit 832,000 acres.

Le sol est composé presque partout de sable argileux et est exceptionnellement productif. Les pâturages sont également bons et abondants. De plus, il y a, dans nombre de cantons, absence presque totale de roches et de cailloux.

Le terrain est naturellement drainé par une couche de pierres, en sous-sol, à la profondeur de deux pieds et demi à trois pieds. Aussi, est-il rare que l'on soit obligé de faire des fossés ou autres travaux d'égoûts.

Dans certaines parties même, le défrichement est des plus faciles, à cause de la grande étendue de bois brûlés.

VOIES DE COMMUNICATION

Tous les cantons de la vallée de la Matapédia ont l'avantage d'être d'un accès facile par suite du passage du chemin de fer. L'Intercolonial suit en effet, sur un parcours de près de quarante milles, les bords mêmes de la rivière Matapédia, et met conséquemment les colons en communication directe avec les plus grands centres, tels que Québec, Montréal, Saint Jean, N.-B., et Halifax, N.-E.

Région Labelle, Mantavaisie et Témiscamingue

Cette section a pour bornes, à l'est, les tributaires de la rive droite du Saint-Maurice, au sud le Saint-Laurent jusqu'à l'embouchure de l'Outaouais, et l'Outaouais même, au sud et à l'ouest, jusqu'au haut du lac Témiscamingue; vers l'ouest, par la ligne frontrière entre Québec et Ontario, et vers le nord par la hauteur des terres divisant le bassin du Saint-Laurent de celui de la Baie d'Hudson.

Ce territoire comprend plus de 40,000 milles carrés et embrasse dans ses limites les forêts des comtés de Saint-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Montcalm, Terrebonne, Argenteuil, Labelle, Wright et Pontiac.

La partie inférieure de la vallée de l'Outaouais est déjà, comme on le sait, défrichée, occupée et cultivée, mais il reste une autre partie importante à coloniser. C'est celle qui comprend les vallées de la Gatineau, de la Lièvre et de la Rouge, dont les eaux s'écoulent dans l'Outaouais.

Il en est de ce Nouveau Québec comme de tout pays : on y trouve des terrains rocheux, sablonneux, marécageux, mais on peut, sans exagération, estimer à un tiers l'étendue du pays offrant à la colonisation d'excellentes ressources.

La forêt renferme les arbres de la plus belle venue, d'admirables piniers qui sont depuis de longues années l'objet d'une exploitation commerciale et qui constituent pour ainsi dire la principale richesse de ce territoire, de la pruche, de l'épinette, etc.

Le sol de la vallée du Témiscamingue, comme celui du reste de cette section, est presque partout d'une grande richesse.

Les chemins de fer permettent d'atteindre les postes les plus importants du Nord. (6 mars 08—j.n.o.)

"Projet de Colonisation"

APPEL AUX PATRIOTES

Par le R. P. Marcel Martineau, S.J.,

Curé fondateur de Nominvingue.

Une alerte brochure de propagande : 56 pages, avec jolies illustrations. Editée aux bureaux du MESSAGER CANADIEN, rue Rachel, Montréal, Qué.

C'est une démonstration, limpide et concluante, de l'importance et de l'urgence de l'œuvre de la Colonisation, pour l'extension de l'influence catholique et française au Canada, ainsi qu'un exposé fort intéressant des moyens les plus efficaces à adopter pour lancer, soutenir, développer et faire réussir une croisade permanente, qui assure le succès de la propagande colonisatrice franco-catholique en notre pays.

Cette brochure à bon marché, et palpitante d'intérêt, devrait, sans retard, être aux mains de tous les colons, qu'elle intéresse au suprême degré, puisqu'elle est faite pour eux surtout, et puis de tous leurs nombreux amis du dehors, à qui elle présente un moyen simple et facile de nous aider puissamment, dans notre travail de conquête patriotique et religieuse.

Cet Appel aux Patriotes peut s'obtenir aux prix suivants : une copie, 10 sous ; la douzaine, \$1.00 ; au cent, \$6.50.

MM. les curés et autres citoyens dirigeants, éclairés et dévoués envers les intérêts de leur race et de leur foi, feront une œuvre excellente, en propageant cet opuscule, dont S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, a cru devoir écrire, en en autorisant l'impression—"Il nous apparaît comme une œuvre patriotique... Nous en recommandons la diffusion dans les familles canadiennes et parmi tous ceux que préoccupe la question si importante de la colonisation."

On peut adresser sa commande (15 mai, j.n.o.) Au PIONNIER, Nominvingue, Qué.

ZOTIQUE GAUTHIER

Entrepreneur-Charpentier et Menuisier

Fabrique de Portes, Chassis, Jalousies, Blanchissage Découpage, tournage du bois de construction et tous ouvrages des boutiques mécaniques à bois.

NOMININGUE — — — QUÉ.

PACIFIQUE CANADIEN

POUR LES COLONS

A LA RECHERCHE DE FOYERS EXCURSIONS DE COLONISATION

MANITOBA SASKATCHEWAN ET L'ALBERTA AOUT, 13 SEPT, 1, 15, 29, '08

Billets bons pour deux mois

Pour plus d'informations s'adresser aux agents de la Cie du Pacifique Canadien. EMILE J. HEBERT, W. STITT, Agent Général, Agent Général Service des Voyageurs, des Voyageurs. (14 avril—j.n.o.)

Le Nord Canadien de Québec

Division S. Jerome et Huberdeau.

Table with columns: Quotidien excepté le Dimanche, STATIONS, Quotidien excepté le Dimanche. Lists stations like Montréal, Place Viger, S. Jérôme, etc.

Trains de fret rapides tous les jours. GUY TOMBS, Agent Général Fret et Passagers, Montréal.

Cie Cie TRANSATLANTIQUE

New-York au Havre-Paris France Départ chaque jeudi, à 10 hrs a.m.

LA BRETAGNE.....13 Août LA LORRAINE.....20 Août LA TOURAINE.....27 Août LA SAVOIE.....3 Sept.

*Paquebots à deux hélices.

Génin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, ancien numéro, 1670 Notre-Dame, Montréal

Le Magasin General du Depot

NOMININGUE, Qué. Z. RENO, Gerant

Fleur et hardes faites.

SPECIALITE : Fonds de banqueroute Achat et échange de produits agricoles, Flurures, Peaux, laine, cuir vieilles cloques, crin, etc.—Logis pour colons. —UNE VISITE EST SOLICITEE— [155—j.n.o.]

Arthur Larue

FERBLANTIER, PLOMBIER et COUVREUR,

en Tôle, Ardoise et Gravois.

Electricien et poseur d'appareils à Gaz et à eau chaude.

—22, rue DE GASPE—

Tel. Bell 2574 Est. MONTREAL

Banque d'HOCHELAGA

St Jerome, Que.

Capital Autorisé, - \$4,000,000

Capital payé, - \$2,500,000

Fonds de Réserve, - \$2,000,000

Toutes affaires transigées par la mail e reçoivent une attention spéciale.

ALEX LEFORT, Gérant.

Advertisement for St-Marc and La Créole coffee by Augustin Comte & Cie. Includes text: Demandez les fameux cafés "St-Marc" — ET — "La Créole" Augustin Comte & Cie. IMPORTATEURS DE Thés, Cafés, Epices, etc., etc 442, rue St-Paul, MONTREAL.

MOTS D'ORDRE

Le but de l'existence

Le secret de toute existence, c'est un devoir à accomplir, une douleur à porter, un apostolat à exercer.

CARDINAL MERMILOD.

Excursions au Nord-Ouest

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs à qui la chose pourrait être utile les Excursions des Récoltes qu'annonce aujourd'hui en nos colonnes le Pacifique Canadien. On voit que les amateurs désireux d'aller prendre part au travail des récoltes dans notre vaste Ouest, le peuvent faire, cette année-ci, en des conditions d'exceptionnel bon marché. Ils pourront se rendre jusqu'à Winnipeg pour la modique somme de \$10.00, et il n'en coûtera que \$18.00, pour le retour, à ceux qui, ayant affectivement pris part à la "campagne des moissons", choisiront de revenir en notre province de Québec plutôt que de se fixer au Nord-Ouest. Non sans faire nos réserves quant aux excès d'enthousiasme que cet appât serait capable de développer, nous ne croyons pouvoir faire autrement que de signaler l'occasion comme éminemment favorable à ceux qui tiennent beaucoup à aller se rendre compte personnellement des conditions d'existence faites aux nôtres dans le grand Ouest Canadien.

NOTRE REGION

NOMININGUE

Sont en visite à Nominique, pour une quinzaine, chez Mme F. Parent, leur belle-sœur, Mmes H. Dubuc, et A. Tremblay, M.M. J. Allard et A. Trudet de Montréal. Toutes ces personnes déclarent se plaire beaucoup en notre joli village, qui paraît leur avoir causé la plus favorable impression.

M. Frank Lanthier et son épouse, ainsi que M. J. L. Renaud, sont en promenade pour une huitaine en nos parages.

Nous avons salué, avec plaisir, jeudi dernier, le retour au milieu de nous de M. l'abbé Paul Bruchési, qui revient au monastère C.R.I.C., pour y suivre ses études théologiques. D'autre part, nous avons vu avec chagrin partir tour à tour M. le curé Laforce, jeudi, M. l'abbé Bouchard, vendredi dernier, s'en allant en pèlerinage à Ste Anne de Beauport, avec le R. P. Baldomer, lundi, M. l'abbé Vial, et mercredi, enfin, M. l'abbé Allard. C'est bien cordialement que nous avons dit, au revoir à tous ces messieurs dont le passage ici ne laisse que le plus agréable souvenir.

M. le curé Coursol, du Lac des Ecorces, et le R. P. Adrien, desservant de La Macaza, étaient de passage à Nominique, dimanche dernier.

Les derniers hommes de la Cie de construction Orillia nous ont quittés, dimanche, la section de dix milles qu'ils avaient entreprise, sur l'extension de notre chemin de fer se trouvant complètement terminée et prête à être livrée au trafic. On annonce que cette section

de dix milles sera bientôt mise en exploitation, au moyen d'un convoi mixte, fret et passagers, par la Cie de construction de Toronto. Elle s'en servira pour voiturier tout le fret nécessaire à la construction de la seconde section, de vingt-cinq milles, qu'elle poursuit actuellement, entre le canton Boyer, et la rivière du Lièvre, et en même temps pour accommoder le public de cette section, pendant les dix-huit ou vingt mois que doit durer encore cette construction.

Lundi matin, en notre église paroissiale, le T. R. P. André, supérieur et curé, a béni le mariage de M. Xavier Paquin avec Melle Daoust, tous deux de notre village. Nos souhaits de bonheur au nouveau ménage.

Au nombre de nos visiteurs, dimanche dernier, nous avions l'avantage de saluer M. Louis de G. Beaubien, fils, courtier de Montréal, et l'un de nos co-sociétaires estimés en C.C.N. M. Beaubien, qui n'était venu, cette fois, que saluer ses dignes parents, au Manoir des Anciens Canadiens, promettant de nous revenir bientôt, accompagné de sa famille, pour passer une quinzaine au milieu de nous.

Lundi midi, trente-cinq hommes sur quarante, aux scieries de M. Arthur Demers, se sont mis en grève, se plaignant de la façon dont leur salaire est payé. Une nouvelle équipe d'une dizaine d'hommes, qui arrivaient par l'express du soir pour remplacer les grévistes ont été circonvenus par ceux-ci, et l'ouvrage n'a pu reprendre avec régularité, dès le mardi matin, ainsi qu'on l'avait espéré. Lundi après-midi, on s'inquiétait un peu d'apercevoir dans les rues de notre paisible village ce groupe important d'hommes désœuvrés, spectacle inusité chez nous. Heureusement, leur tenue fut excellente à ce moment-là, aussi bien que le soir, quand ils firent, en procession, une parade toute pacifique, et plutôt pour rigoler, d'un bout à l'autre du village.

Lundi après-midi a été conclue la vente de l'Hotel Nominique fondé il y a cinq ans et jusqu'ici dirigé par M. Z. Barrette. Le prix payé s'élève, dit-on, dans les huit à neuf mille piastres. Le nouveau propriétaire est M. Boivin, autrefois aubergiste à S. Jovite, et en ces derniers temps fermier à Ferme Neuve. Tous regretteront le départ de M. Barrette, qui nous avait dotés d'une maison de première classe. Une rumeur prétend qu'il irait s'établir à la future station du chemin de fer en construction, au Lac des Ecorces.

Mardi soir, les amis de M. E. Lamoureux, forgeron, lui ont fait une démonstration de sympathies, à l'occasion de son trente-deuxième anniversaire. En cadeau-souvenir, on lui a présenté une jolie montre. La fête fut joyeuse et cordiale.

Au grand pique-nique inter-paroissial, organisé par le Cercle L'Annonciation, No 288, de l'Alliance Nationale, au Club Chartier, sur les rives du Grand Nominique, le mardi 11 août, une quarantaine de nos concitoyens ont pris part. Le superbe programme préparé pour la circonstance a été exécuté avec succès, assure-t-on, et tous les nombreux participants paraissent en avoir rapporté le plus agréable souvenir.

La joute de base-ball a été gagnée par notre club Nominique Indépendant, et les courses à la nage, également par d'eux d'entre nos concitoyens, MM. Jas. Filion et Maille.

D'après les plans à lui fournis par le Pacifique Canadien, M. Arthur Demers doit entreprendre incessamment la construction d'une voie de garage, de 1600 pieds de longueur, dans le but de relier sa scierie avec la voie ferrée, quelques arpents à l'ouest de la gare de Nominique.

Au moment d'imprimer, nous sommes heureux d'apprendre que Melles Adéline Adam et Alberta Vézina, de notre village, viennent de recevoir leur brevet de capacité, comme institutrices, à la suite de l'examen par elles subi devant le Bureau Provincial des examinateurs. Ces deux jeunes demoiselles, élèves de nos religieuses de Ste Croix, représentaient seules la paroisse de Nominique à cet examen. Elles triomphent toutes deux avec d'excellentes notes. Nos sincères félicitations aux lauréates et aux maîtresses qui les ont formées.

Notre concitoyen et co-sociétaire, M. Victorin Charbonneau, restaurateur, rue du Sacré-Coeur, près S. François-Xavier, vient de compléter son installation, déjà si recher-

chée, par un excellent et fort utile service. Depuis quelques jours, on trouve, au restaurant Charbonneau, un coiffeur artiste, qui se tient en permanence à la disposition de la clientèle. Cette heureuse innovation mérite les plus chaleureux encouragements.

L'ANNONCIATION

M. Ovide Brazeau, marchand de Montréal, était, la semaine dernière, en visite chez sa sœur, Mme Jos. Guibord, père, de L'Annonciation. Deux de ses frères l'accompagnaient, dont l'un que la famille n'avait pas revu depuis vingt-cinq ans. On juge de la joie qu'une telle réunion a provoquée au sein de cette famille.

De nombreux touristes sont en villégiature dans les familles de notre paroisse.

M. et Madame J. B. Gravel, rentiers de Ste Scholastique, sont en promenade chez leurs parents, M.M. Octave Clément et Noël Charette. Leur séjour parmi nous leur est très agréable, par suite de la bonne hospitalité qu'ils reçoivent, des agréments qu'on leur procure et de la régularité des offices religieux auxquels ils assistent, matin et soir avec beaucoup d'édification, comme le font ici plusieurs des pionniers de cette paroisse.

M. et Mme Charles Lamoureux ont eu le plaisir d'avoir sous leur toit hospitalier plusieurs parents, ces jours derniers. C'étaient Mme. Néré Robillard, de la jonction S. Martin, Mme Evariste Charbonneau, de Ste. Thérèse, Mlle Clara Bresler, de Montréal, Mme. Joseph Robillard avec ses deux gentilles fillettes Antoinette et Lucette, de la jonction S. Lin. Après un séjour d'une quinzaine de jours, elles sont reparties enchantées de leurs vacances, emportant les meilleurs souvenirs de l'aimable hospitalité de M. et Mme Lamoureux et les plus agréables impressions de la gaieté qui règne dans notre pittoresque village.

Etaient aussi en visite chez M. Gédéon Jérôme M. et Mme Horace Drapeau, de Montréal.

Après un séjour d'une huitaine de jours au presbytère de Ste Véronique, Mlle Beauchamp, de S. Jérôme, est venue, comme les années précédentes, s'installer, pour le reste de ses vacances, dans la famille de notre sympathique syndic, M. Joseph Faquette.

L'Alliance Nationale a organisé un pique-nique au club Chartier. Espérons que les actifs organisateurs auront plein succès.

Le jeune Rodrigue Clément souffre d'affection intestinale. Hier, le R. P. Victor Epinaud, notre curé et le Dr. Doray étaient mandés en toute hâte auprès du patient. Nous faisons des vœux pour que le cher malade soit conservé à l'affection de ses parents, dont le cœur a déjà été neuf fois déchiré par la mort de petits anges chéris. — 10 août 1908.

Lac des Ecorces

De victoires en victoires.—Dimanche dernier, notre club alla rencontrer le club Rapide de l'Original chez lui.

Qui commence bien finit bien : excursion joyeuse au début, encore plus joyeuse au retour.

Les partisans des clubs s'étaient donné rendez-vous pour applaudir aux prouesses de leurs amis. Ils ne furent pas trompés dans leurs espérances, car des deux côtés il se fit des prodiges de valeur.

Que de balles prises au vol par MM. Bourgeois, Godon et David! Le jeu du catcher Goursolles fut de toute beauté. Le pitcher Lebel fut applaudi à maintes reprises, ainsi que son adversaire Seale. St-Louis (ss.) fut le héros des Rapidois. Les buts volés par le Dr Bernard montrèrent toute sa connaissance du jeu. Le point saillant fut vraiment le jeu du capitaine Brosseau, du Lac des Ecorces, tant au champ qu'au baton, et qui força la victoire à s'incliner vers son club. Résultat : 18 à 9. Arbitre, M. Miller.

Heureuse pêche.—MM. P. E. Coursol, E. Labelle et le Dr Bernard firent, ces jours derniers, la capture d'un maskinongé de 24 1/2 livres au lac Vert (Gauvin). Dire toutes les émotions par lesquelles ces messieurs sont passés est impossible. MM. D. D. Bourdelais, Aristide Brosseau et C. E. Langlois, prenaient en même temps, au lac des Ecorces, 76 livres de poisson, entre autres deux pièces de 14 et 18 livres chacune.—UN ABONNÉ.

S. JOVITE

—La semaine dernière, étaient en visite chez M. Plouffe, M. Filion, conducteur de malle de Sherbrooke, et frère de Mme Plouffe, en compagnie de Mme Filion.

—Mlle Bisson, de S. Jérôme, est en promenade chez son oncle, M. Jules Bisson.

—Mlles Dalila et Aurora Chalfoux, la semaine dernière, sont allées camper trois jours au lac Mercier; elles allaient rejoindre leur amie Eugénie Robert. Elles sont revenues toutes trois enchantées de leur jolie excursion. Elles ont aussi visité la "Villa du Rocher Blanc" et la "Villa des Sapins", propriétés de M. L. Roy, de New-York, et de Mme William, aussi de New-York.

—M. Charles Ludger Côté, de S. Jérôme, employé du Grand Nord, était en visite chez M. Guénette.

—Baptisés, en notre église, le 4 août, Joseph-Zotique Adélaïde, enfant de M. Zotique Filion. Parrain et marraine, M. Adélaïde Richer et son épouse.

Aussi, le 7, Joseph-Pascal, enfant de M. Pascal Cyr, forgeron. Parrain et marraine, M. et Mme Michel Gauthier, oncle et tante de l'enfant.

Un beau pique-nique.—C'était jeudi le 6 août dernier, par une des plus belles journées de la saison. Le départ eut lieu vers les neuf heures pour se rendre au lac Ouimet. Ce lac se trouve situé à peu près 2 1/2 milles du village. On y arriva vers les 11 heures, au milieu des acclamations les plus sympathiques de ceux qui étaient déjà de la fête. Des rires joyeux éclataient de toute part. Il y eut alors chansons comiques, chantées par M. W. Desormeaux. M. A. Desormeaux égayait l'assistance par ses bons mots.

Avant dîner il y eut des courses. Première course, pour jeunes filles de 18 ans et plus : distance 75 verges; cette course fut gagnée par Mlle Juliette Plouffe, 2ième, B. Forget, 3ième, D. Vanchesteing. Les secondes courses étaient pour jeunes filles de 14 à 18 ans, et la gagnante fut Mlle Alda Lalonde. Ensuite, courses pour jeunes garçons : 1er, M. Henri Guénette, 2ème, M.B. Boivin, 3ème, M. Z. Vanchesteing.

Vers une heure et demie, le dîner eut lieu et ce fut un véritable succès, car tous les convives firent honneur à ce repas pris à l'ombre des bois. A table, va sans dire, beaucoup d'entrain pour déguster les mets servis en abondance. Au dessert, plusieurs toasts furent portés aux organisateurs de cette jolie fête champêtre, notamment à leur chef, M. Henri Guénette.

Dans l'après-midi, il y eut danse, musique et autres jeux. Ceux qui ne participaient pas à ces amusements se plaisaient à admirer les paysages environnants.

Le départ eut lieu vers six heures et ce fut vraiment très joli de voir revenir cette longue suite de voitures ramenant les pique-niqueurs, tous joyeux et contents de leur beau voyage. Bref, ce fut un véritable succès.

Sincères remerciements à M. Henri Guénette et à ses amis, pour le savoir-faire qu'ils ont déployé dans l'organisation de cette fête. Voici les noms des participants : Melles C. et B. Coupal, B. et J. Plouffe, A. Laroque, R. A. et A. Laroque, E. et B. Sarrazin, E. et A. Lalonde, L. et G. Filion, V. Paquette, de Montréal, M. Gosselin, E. Robert, D. Lemay, D. Vanchesteing, R. Prévost, B. Forget, A. Brunet, D. et A. Chalifoux, M. Constantineau, B. Pomainville.

M. W. et A. Desormeaux, accompagnés de leurs épouses.

M. Henri Guénette, organisateur, MM. Ph. et P. Robert, Ed. Plouffe, Geo. Dury, R. Cuff, S. Coupal, A. Locas, D. Gosselin, E. Sarrazin, Z. Vanchesteing, F. Meilleur, A. et C. Labelle, J. Forget, J. M. Forget, B. Boivin, A. Dufour, J. Lahaise, O. Prévost, R. Valiquette, A. Labonté, A. Meilleur, E. Lalonde, E. Constantineau, R. Laroque, père, R. Laroque, fils, R. et E. Guénette, G. et F. Prévost.

M. Henri Guénette était à Nominique, dimanche dernier, avec M. C. Lalonde.

M. Jean Forget est allé à L'Annonciation, dimanche.

M. A. Meilleur est allé passer la journée de dimanche à Labelle.

M. Percy Racette et sa sœur Mlle Emma, de S. Faustin, et Mlle E. Renaud, de Montréal, étaient en visite chez M. Loiseau.

Mile C. Prud'homme est reve-

PACIFIQUE CANADIEN
EXCURSIONS DE MOISSONNEURS
Les 1er et 18 Septembre '08
POUR
Winnipeg et les Champs de Blé de l'Ouest Canadien
\$10
Les moissonneurs qui prendront l'engagement à Winnipeg de travailler à la récolte, seront transportés gratuitement jusqu'à Moose Jaw; et jusqu'à Calgary, Macleod et Edmonton inclusivement sur paiement d'un modique supplément.

A vendre
Terre avec maison, grange et dépendances. 200 acres, 50 acres en culture; très fécond, sol de bois franc. Située à 1 mille du village de Nominique. S'adresser au bureau du PIONNIER ou à Zénophas Charbonneau, L'Annonciation, Qué. (6 août-j.n.o.)

Docteur Raymond Doray
L'ANNONCIATION, QUÉ.
Voisin de l'hôtel Klondyke, (163-6 ms-p.)

A vendre
Un magnifique emplacement, de cent (100) pieds carrés, situé sur l'avenue Notre-Dame, à mi-chemin entre l'église et la gare. Pour conditions, s'adresser à M. NARCISSE GAUMIER, Nominique, Qué. (13 a-5 fp)

A vendre
Un moulin à scie, à vapeur, avec mouillage, conditions des plus avantageuses. S'adresser à M. A. ETHIER, Ferme Neuve, Qué. (161-3 mois-p.)

Séminaire de Sainte-Thérèse
La rentrée des élèves aura lieu le mercredi 2 septembre prochain.

A VENDRE
sur les bords du Grand Nominique, à la station de la voie du lac et le chemin de fer, plusieurs terrains à bâtir, plus une jolie maison-cottage, prête à habiter, et un autre vaste terrain pour y construire une manufacture. Le tout peut se vendre en bloc, ou séparément, au désir de clients. Conditions très faciles; s'adresser, sur les lieux au propriétaire,

L. A. JASMIN, ptre, Supérieur. (3 f. p.)

M. FRANCOIS VIAU. 2 nov. 07-j.n.o.

Terre à vendre. 700 acres de terre à vendre, bâties sur chaque lot, l'eau par aqueduc. Le tout se vendra en bloc ou séparément. Conditions faciles. S'adresser à DONNUS DROUIN, Labelle, Qué. (19 mai-3 ms.)

On demande
Des hommes pour équarrir des dormants (ties) et pour bûcher du bois de corde. A. C. MIQUELON, Christinville, Chemin Gouin. (31 déc. 07. j.n.o.)

A vendre
Un emplacement, situé à côté de la station, à L'Annonciation; de la superficie de 66 pieds de large sur 100 pieds de profondeur. Contenant: écurie, grange, hangar, avec remise, un puits avec tuyaux et eaux potables; fondations en pierre. Le tout payé, sans hypothèque ni constitut. Conditions faciles. S'adresser à M. AIMÉ REUMON, 8 rue S. Claude, Montréal. (12 mai, -3 ms)

Au nouveau magasin
de M. Alfred Adam vous trouverez un assortiment de pardessus en fourrures, Hardes faites, (Confections), corps, caleçons, sweaters (tricotés), casques vendus à sacrifice. Aussi les épiceries en général, les cartes postales illustrées, montres, bijouteries, M. Adam est prêt à acheter, aux meilleurs prix du marché, tout bois de service qu'on voudrait lui vendre. A vendre, à très bon marché, un char de lambrisage américain. S'adresser à ALFRED ADAM, Nominique, Qué. (6 déc. 07-j.n.o.)

Sylviculture
Bulletin de l'Association Forestière Canadienne

Occasion favorable
Trois emplacements à vendre, formant le plus beau coin pu village, en face de l'église, au Lac des Ecorces; maison, grande remise, glacière, etc.; très commode. L'acquéreur pourra bénéficier du contrat de malle et de la charge du bureau de poste. Aussi à vendre, un magasin, deux terres formant 184 acres, instruments aratoires, chevaux, vaches, voitures, à très bonnes conditions. Excellente chance à un prompt acquéreur. S'adresser à N. NANTEL, fils, (H. de P., Lac des Ecorces, Qué. [12 juin-3 ms.]

Nous parlons depuis vingt-six ans d'une famine de bois probable, et il y a quelque temps en m'a demandé où était cette famine de bois qu'on avait prédite. J'ai répondu vous êtes endormis; elles est sur nous déjà, car, lorsque les prix s'élèvent toujours et rapidement, la famine est à nos portes. Ce n'est pas le manque absolu de matériel, mais l'augmentation des prix, qui fait la famine; et les prix se sont élevés bien vite, ainsi que vous le voyez.

A vendre
une terre de 400 acres, dont cent (100) en culture; bonnes granges, maison, remise et écuries. L'eau dans la maison et aux bâtiments, par un aqueduc. S'adresser à REGIS DROUIN, LABELLE, Qué. (16 juil.-3 ms-p.)

Cette ligne, plus ou moins horizontale, par rapport au plan montré à l'assemblée, indique les prix avant 1889, et cette courbe dont l'ascension est si rapide représente les prix tels qu'ils étaient depuis cette année; et par le caractère de cette courbe, vous pouvez voir que cette élévation des prix se continuera, ainsi qu'on peut le prédire en se basant sur d'autres statistiques. Je puis vous en assurer. Vous payez, d'année en année, exactement huit pour cent plus pour votre bois que vous n'avez payé l'année précédente. Ne trouvez-vous pas là de quoi vous intéresser? Je me demande si le public en général n'a pas d'intérêt à la question des forêts? Il me semble qu'en a. Il faut bien que chacun y trouve de quoi s'intéresser, puisque cela affecte nos bourses.

Le Fameux Rye Canadien
Distillé au Canada, par des Canadiens, pour nos Canadiens et leurs amis: le "Canadian RED LETTER Rye" DE J. P. Wiser & Sons Ltd. Un fin Rye, inimitable, pur et vieilli en entrepôt sous le contrôle du gouvernement. LAPORTE, MARTIN & CIE, Liège, Montréal. DISTRIBUTEURS GÉNÉRAUX.

"Il y a un autre point sur lequel je veux insister, c'est celui-ci: alors qu'avant 1889 les prix se sont élevés et se sont ensuite abaissés d'année en année, mais sont en général restés uniformes, depuis l'année 1889 les prix du bois de toutes qualités ont commencé à monter. Quelle en est la raison? L'explication en est simple. En 1889, les statistiques recueillies par le service du recensement des États-Unis, et portant sur l'offre et la demande des produits de la forêt, ont été publiées. Ils ont montré qu'en prédisant cette famine du bois nous n'avions pas beaucoup erré...

Le professeur d'histoire naturelle Dites-moi, maintenant, quelles sont les dents qui poussent les dernières? — Les fausses dents, monsieur.

—Ce n'est pas l'offre et la demande mais la connaissance de l'offre et de la demande, qui font les prix, et l'embarras a été, dans le passé, le manque de connaissance sur nos ressources forestières. Ce manque de connaissance milite encore contre notre oeuvre de réforme. Pendant les années dernières cette connaissance s'est développée et le résultat a été que les prix se sont élevés, parce qu'on a compris que les ressources n'étaient pas aussi grandes qu'on l'avait supposé."

—Le docteur B. E. Fernow, d'ancien de la faculté de science forestière, Université de Toronto à la convention annuelle de l'Association Forestière Canadienne, 1908. — Communiqué

CIGARETTES
SWEET CAPORAL
fumées universellement